3.1. Rapport d'activité 2020

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

L'année 2020 a été la troisième année pleine de mise en œuvre du PAPI 3 complet. De nombreuses actions ont été engagées dans ce cadre. Elle a également été l'occasion de labelliser deux avenants correspondant à la révision à mi-parcours du programme ce qui porte le PAPI à un montant global de 38 millions d'euros.

Le SAGE révisé approuvé par arrêté préfectoral est entré dans sa première année de mise en œuvre.

Le SYMSAGEL a également poursuivi ses missions en matière de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols, de restauration des cours d'eau à travers les Plans de Restauration et d'Entretien (PRE) et d'hydrométrie.

LE PROGRAMME D'ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

PAPI 3

L'avenant n° 1 au PAPI Lys, relatif aux travaux urgents de protection de Bruay-la-Buissière, a été déposé fin 2019 et approuvé par la Direction Générale de la Prévention des Risques le 10/06/2020. L'avenant n° 2 correspondant à la révision à mi-parcours du programme a été déposé le 29/01/2020 et labellisé le 29/10/2020.

En raison du contexte sanitaire, aucun comité de pilotage du programme PAPI n'a eu lieu en 2020. 3 comités techniques ont eu lieu en visioconférence : le 07/04/2020 pour les thématiques hydrométrie et vulnérabilité, et le 23/06/2020 pour l'ensemble du programme. Un dossier de séance regroupant l'ensemble des fiches d'avancement des actions a été produit à cette dernière occasion. De nombreuses autres réunions, en présentiel ou en visioconférence, ont eu lieu, dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

L'ensemble des documents produits dans le cadre du PAPI (dossiers de séance, rapports, présentations, comptes rendus) est mis en ligne sur la plateforme d'échanges du SYMSAGEL. L'accès à cette plateforme peut être obtenu par les partenaires sur simple demande.

En 2020, un superviseur de données des stations de mesures hydrométriques et pluviométriques a été mis en place. Il regroupe l'ensemble des données et les met à disposition des partenaires du programme.

Le SYMSAGEL assure également le portage des travaux inscrits au PAPI par la CAPSO et la CCCA, et suit les dossiers des autres EPCI.
L'année 2020 a été également l'occasion d'avancer sur les diagnostics de vulnérabilité communaux et les assistances aux Plans Communaux de Sauvegarde, en dépit du contexte défavorable (crise sanitaire).

Animation du réseau

La mise en œuvre des actions du PAPI a permis d'animer un réseau de partenaires institutionnels, d'EPCI, de chambres consulaires et d'associations.

Participation aux PPR en cours du territoire

Le SYMSAGEL participe aux réunions des PPRI de la Lawe et de la Clarence.

Participation aux projets européens en lien avec le PAPI

Le SYMSAGEL participe au projet LYSE, porté par l'USAN, en tant que partenaire associé.

PAPI d'intention Souchez

Une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signée entre la CALL et le SYMSAGEL le 4 juillet 2018. Cette dernière s'est terminée en août 2020. Au cours de ce 1er semestre, le SYMSAGEL a assisté 3 communes du territoire de la CALL hors SYMSAGEL pour leur Plan Communal de Sauvegarde.

Évolutions de l'équipe projet

Une stagiaire ingénieure a renforcé ponctuellement le service sur la thématique de la modélisation hydraulique, pendant 5 mois, sur une action conjointe PAPI/SAGE.
Un stagiaire technicien a réalisé un stage de terrain de 5 semaines.

Dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle – Retrait/gonflement des argiles

Le SYMSAGEL a été sollicité en janvier 2020 pour accompagner les communes de son territoire dans leur démarche de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, liée au phénomène de retrait/gonflement des argiles.
Au 29 février, plus de 750 dossiers de particuliers sinistrés ont été reçus par le SYMSAGEL.
Les premières demandes de reconnaissance ont été envoyées le 22 mai et le second envoi a été établi le 19 juin, pour un total de 65 demandes communales.
Une analyse géologique et climatique du bassin versant de la Lys a été réalisée afin d'appuyer la démarche de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.
De septembre à novembre, la majorité des 65 demandes a reçu un retour négatif.

COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE) ET SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)

Modification de la composition de la CLE

L'année 2020 a été marquée par les élections municipales, qui a amené une profonde modification de la composition du collège des élus.

En effet, de nombreux maires n'ont pas été reconduits dans leur mandat, ce qui a mis un terme à leur nomination à la Commission Locale de l'Eau.

Dans ces conditions, les instances n'ont pas pu se réunir selon le calendrier estimatif.

Réunion des instances :

La Commission Locale de l'Eau s'est réunie à Aire sur la Lys le 22 janvier 2020.
Les points abordés à l'ordre du jour concernaient la mise en œuvre du SAGE :

- Gestion de la Ressource Eau (alimentation en eau potable, élaboration d'un Programme Territorial de Gestion de l'Eau)
- Mise en place d'un fonds de compensation « zones humides », identification des zones humides à restaurer
- Lutte contre les inondations (information sur la révision du PAPI 3 de la Lys, élaboration des PPRi prescrits)
- Présentation de l'état des lieux du projet de SDAGE
- Présentation de la coopération InterSAGE (Lys, Sensée, Marque-Deûle, Escaut, Scarpe Amont, Scarpe Aval)
- Présentation du dispositif Infolys

Mise en œuvre du SAGE :

Avis délivrés par la CLE :

-Avis sur la demande d'autorisation environnementale pour la procédure loi sur l'eau déposée par la CALL concernant le système d'assainissement collectif de Mazingarbe (favorable).
-Avis sur le dossier d'autorisation environnementale relatif à la réalisation d'une zone d'expansion de crue sur les communes de Saint-Jans-Cappel et Berthen (favorable).
-Avis sur le dossier d'autorisation environnementale relatif au réaménagement de l'étang des 4 Fils Aymon sur la commune de Méteren (favorable).
-Autorisation de prélèvement des eaux de surface du bassin de la Lys à des fins d'irrigation pour la campagne 2020 (favorable).

Identification des zones humides à restaurer :

Une stagiaire de niveau master 2 a été accueillie pendant une période de 6 mois pour identifier des zones humides à restaurer.
Un ensemble de fiche descriptive a été élaboré et présenté aux partenaires du territoire (EPCI, CEN, Départements...).
Ce travail est poursuivi par la mise en place d'une veille foncière en partenariat avec la SAFER.

Identification des sources de pollutions diffuses :

Une stagiaire en troisième année d'école d'Ingénieur a réalisé un bilan des sources de pollutions des masses d'eau du territoire de la Lys, courant juillet 2020.

Communication :

Exposition :

Une exposition « Témoignages au fil de la Lys », réalisée à partir du livret « Moi la Lys, confidences au fil de l'Eau » a été élaborée. Composée de 14 panneaux déroulants, celle-ci a pour objectif la sensibilisation du public aux enjeux du SAGE. Un livret destiné aux scolaires a été réalisé pour accompagner les visites des classes de niveau CM1, CM2).
L'inauguration, prévue le 3 novembre 2020 à Aire-sur-la-Lys, a été annulée en raison des mesures sanitaires. Celle-ci sera organisée dès que les conditions le permettront. En parallèle, les médiathèques du territoire ont reçu sur demande le livret « Moi la Lys » et ont été informées de la possibilité d'accueillir l'exposition.

Tournée des SAGE

Le Directeur de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a souhaité rencontrer les membres des CLE des 15 SAGE du territoire. La rencontre avec la CLE du SAGE de la Lys s'est déroulée le 9 septembre à Aire-sur-la-Lys. Des débats ont pu avoir lieu sur le projet de SDAGE Artois-Picardie et le Programme de Mesures 2022-2027. Des avis techniques ont par ailleurs été rendus sur les dispositions du projet de SDAGE.

Programmes suivis sur le territoire du SAGE :

Programmes suivis en 2020 :
-ORQUE du SMAEL et de la CALL ;
-Programme pollinisateurs porté par Lestrem Nature ;
-PLU (Beugin, Gosnay, La Comté) ;
-Comités de gestion des marais (Conservatoire des Espaces Naturels)

LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'EROSION DES SOLS

Programme de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols en cours d'élaboration en 2020

Le bassin versant de la Lys a fait l'objet d'une modélisation hydraulique, à l'occasion de la réalisation de l'Analyse Multicritères du programme de travaux du PAPI 3 de la Lys. Le programme de travaux, bien que rentable au regard du cahier des charges national, n'offre pas une protection homogène de l'ensemble du territoire. Par conséquent, un travail complémentaire est réalisé par les équipes du SYMSAGEL en vue de déterminer des scenarii d'aménagements complémentaires sur les secteurs sur lesquels persistaient des vulnérabilités (Action n° 1.20 du PAPI 3 de la Lys : étude complémentaire de réduction des inondations résiduelles).
Les aménagements semi-structurants et d'hydraulique douce, proposés dans ce cadre et validés en partenariat avec la profession agricole, ne peuvent être inscrits au PAPI. L'EPTB-Lys (SYMSAGEL) a donc décidé de poursuivre ce projet au travers du dispositif de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols (Programme érosion).

- Bassin versant de la Lawe

En 2020, le bureau d'études LIOSE a été désigné pour modéliser le schéma d'aménagement construit par le SYMSAGEL sur le bassin versant de la Lawe amont. Cette étude a pour objectif de vérifier l'efficacité du schéma d'aménagements.

- Bassin versant de la Laquette

Finalisation du scenario d'aménagement et restitution de l'étude de réduction des inondations résiduelles le 4 mars 2020.

Programme de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols en cours d'instruction réglementaire en 2020

- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

Le dossier de Déclaration d'Intérêt Général relatif au programme en cours sur le territoire de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues est passé en enquête publique du 6 au 20 octobre 2020. Le dossier a été déclaré d'intérêt général par arrêté préfectoral le 17 décembre 2020.

- Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Le dossier de Déclaration d'Intérêt Général réalisé par le SYMSAGEL dans le cadre de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage signée avec la CALL a été validé par les services de la préfecture en juin 2020. L'arrêté préfectoral prescrivant l'ouverture de l'enquête publique a été pris le 4 décembre 2020.

Programme de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols en cours de réalisation de travaux en 2020

- Portage des travaux pour le compte de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois

Poursuite et finalisation du programme de travaux d'hydraulique douce.

- Portage des travaux pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

Lancement de l'appel d'offres pour la réalisation des travaux d'hydraulique douce sur le territoire de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues.

PLANS DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN (PRE)

État d'avancement des PRE sur le territoire du SYMSAGEL

Plans de Restauration et d'Entretien en cours d'élaboration en 2020

- PRE Vieille Lys : diagnostic validé, phase d'élaboration du programme d'actions. (Maîtrise d'ouvrage SYMSAGEL)

PRE en cours d'instruction réglementaire au cours de l'année 2020

- PRE Clarence et affluents (Maîtrise d'ouvrage SYMSAGEL)
- PRE Longue Becque et Melde du Nord
- PRE Melde et Contrefossé : renouvellement de la DIG du PRE Melde et du PRE Contrefossé (Assistance à maîtrise d'ouvrage SYMSAGEL)
- PRE Surgeon, Fontaine de Bray (Maîtrise d'ouvrage SYMSAGEL)
- PRE Réseau hydrographique secondaire du Bas-Pays (Maîtrise d'ouvrage SYMSAGEL)

PRE en cours de réalisation de travaux durant l'année 2020

- PRE Bourre
- PRE Busnes
- PRE Contrefossé
- PRE Guarbecque
- PRE Frénelet
- PRE Grande Becque de Saint Jans Cappel
- PRE Lawe aval
- PRE Lawe amont, Turbeauté et Loisne
- PRE Lys-Deûle
- PRE Lys-Laquette
- PRE Méteren Becque
- PRE Nieppe
- PRE Plate Becque/Borre Becque

Portage des travaux des PRE pour le compte des EPCI (Maîtrise d'ouvrage SYMSAGEL suite à un transfert de compétence)

- Portage des travaux du PRE Lys-Laquette pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer.
- Portage des travaux du PRE Lys-Laquette pour le compte de la Communauté de Communes du Ternois prévus en 2021.
- Portage des travaux du PRE Clarence et affluents pour le compte de la Communauté de Communes du Ternois prévus en 2021.
- Portage des travaux du PRE Lawe amont, Turbeauté et Loisne pour le compte de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois prévus en 2021.

Autres actions de restauration des cours d'eau

- Mise en place d'une stratégie de restauration de la continuité écologique sur la Lys amont, en partenariat avec la Fédération de pêche du Pas-de-Calais : huit ouvrages ont été ciblés pour être traités (sous réserve d'accord du propriétaire) à l'horizon 2025. (Maîtrise d'ouvrage SYMSAGEL et FDAAPPMA 62)

- Étude de restauration hydromorphologique de la Vieille Lys domaniale : diagnostic validé, phase avant-projet en cours. Des rencontres ont été initiées avec les services de l'État pour débloquer les problématiques de domanialité. (Maîtrise d'ouvrage SYMSAGEL)
- Restauration du fonctionnement hydroécologique de la Lys à Lisbourg : Phases AVP et PRO réalisées. Travaux prévus en 2021. (Assistance à maîtrise d'ouvrage SYMSAGEL)

RESULTAT COMPTABLE 2021

Le Comité Syndical du SYMSAGEL a fixé, par délibération du 28 janvier 2020, le montant global des participations des Établissements Publics de Coopération Intercommunale à 873 606,55 €, sur les bases suivantes :

- Cotisation de base : 1,40 € / habitant
- Cotisations complémentaires (en fonction du choix des transferts) :
  - Option A : 0,27 € / habitant
  - Option B : 0,79 € / habitant
  - Option C : 0,88 € / habitant.

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 dont le détail est présenté aux pages suivantes fait apparaître :

Pour la ***section de fonctionnement :***

- un total de recettes de 1 815 466,30€
- un total de dépenses de 1 262 812,38€

Soit un **excédent** de résultat de fonctionnement **de 552 653,92 €.**

Pour la ***section d'investissement :***

- un total de recettes de 1 502 038,30€
- un total de dépenses de 717 524,81€

Soit un **excédent** de résultat d'investissement **de 784 513,49 €.**

L'exercice 2020 se clôture donc par un excédent de recettes d'**UN MILLION TROIS CENT TRENTE SEPT MILLE CENT SOIXANTE SEPT EUROS ET QUARANTE ET UN CENTIMES (1 337 167,41 €).**

BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget primitif 2021 voté en décembre 2020 s'équilibre comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**1 802 827.27**
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**6 867 317.63**
TOTAL RECETTES	**8 670 144.90**
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**1 802 827.27**
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**6 867 317.63**
TOTAL DEPENSES	**8 670 144.90**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	NATURE	INTITULE	BP 2020	Nouvelle insc	DM 1	Nouvelle insc	BS 2020	Crédits consommés au 31/12/20
001		Excédent d'investissement reporté						
10		Dotations fonds divers et réserves				369 880,11 €	369 880,11 €	369 880,11 €
	1068	Excédents de fonctionnement	95 055,95 €		95 055,95 €			
	10222	FCTVA					95 055,95 €	
13		Subventions d'investissement	25 055,20 €		31 055,20 €		95 055,20 €	111 872,27 €
	1311	Etat	1 002 770,95 €		1 002 002,95 €	7 749,83 €	1 009 067,71 €	111 043,37 €
	1312	Région	102 014,33 €		102 053,77 €		104 032,33 €	79 891,77 €
	1313	Département	32 241,00 €		32 241,00 €	1 713,01 €	39 564,01 €	32 023,91 €
	1315	Groupements de collectivités	- €		- €		- €	
	1317	Fonds européens	- €		- €		- €	
	1318	Autres	- €		- €		- €	
041		Opérations patrimoniales	919 048,50 €		243 048,60 €		943 056,60 €	251 067,65 €
	1321	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables - Etat et établissements nationaux	- €	205 474,00 €	205 474,00 €		205 474,00 €	372 836,20 €
	1321	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables - Etat et établissements nationaux					83 854,38 €	
	1326	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables - autres					89 245,04 €	
16		Emprunts et dettes assimilées	0,00 €				97 354,01 €	
27		Autres immobilisations financières	- €		- €		- €	
021		Virement de la section de fonctionnement			- €		- €	
024		Produits des cessions d'immobilisation	102 381,51 €	7 154,72 €	109 607,03 €	6 290,55 €	116 [illegible] €	
28		Amortissements des immobilisations	- €		- €		- €	
458		Opérations d'investissement sous mandat	420 533,25 €		420 533,25 €		420 533,25 €	211 [illegible] €
			4 928 849,00 €	451 578,73 €	5 379 921,23 €	197 820,20 €	5 577 201,[illegible] €	186 427,27 €
		Opérations déléguées par la CAPSO	4 329 717,00 €	451 578,73 €	4 781 295,73 €	- €	4 781 295,73 €	
		Financement par l'EPCI	961 751,00 €	140 616,25 €	1 102 367,25 €	- €	1 102 367,25 €	
	458201	RC de la Vallée du Nord (action 6.10 du PAPI)	95 547,20 €		95 543,20 €		95 543,20 €	
	458202	RC des Platiers d'Ere (action 6.11 du PAPI)	435 230,60 €		435 230,60 €		435 230,60 €	
	458203	RC du mont de Mme (action 6.12 du PAPI)	53 393,20 €		53 333,20 €		53 393,20 €	
	458204	RC du Delzins (action 6.14 du PAPI)	68 112,20 €		68 112,20 €		68 112,20 €	
	458205	RC Crecques (action 6.16 du PAPI)	95 110,40 €		54 140,60 €		54 140,60 €	
	458206	RC Crecques (action 6.17 du PAPI)	133 675,60 €		133 675,60 €		133 675,60 €	
	458207	RC Dennebrœucq (action 6.20 du PAPI)	52 798,60 €		52 798,60 €		52 798,60 €	
	458208	RC Fléchin Aval (action 6.21 du PAPI)	42 687,00 €		42 687,00 €		42 687,00 €	
	458209	RC Fléchin Amont (action 6.22 du PAPI)	74 563,40 €		74 563,40 €		74 567,40 €	
	458210	Fin de restauration de la Lys et affluents rive Gauche (PRE)	- €	69 378,81 €	69 378,81 €		69 378,81 €	
	458211	Fin de restauration de la Laquette, de la Lys et leurs affluents (PRE)	- €	61 237,44 €	61 237,44 €		61 237,44 €	
		Financement par l'Etat (DREAL)	1 791 867,00 €		1 791 867,00 €	- €	1 791 867,00 €	
	458201	RC de la Vallée du Nord (action 6.10 du PAPI)	93 096,40 €		93 096,40 €		93 096,40 €	
	458202	RC des Platiers d'Ere (action 6.11 du PAPI)	671 461,60 €		671 461,60 €		671 461,60 €	
	458203	RC du mont de Mme (action 6.12 du PAPI)	106 255,20 €		106 255,20 €		106 255,20 €	
	458204	RC du Delzins (action 6.14 du PAPI)	136 224,30 €		136 224,30 €		136 224,30 €	
	458205	RC Crecques (action 6.16 du PAPI)	49 154,40 €		49 154,40 €		49 154,40 €	
	458206	RC Crecques (action 6.17 du PAPI)	170 250,00 €		170 250,00 €		170 250,00 €	
	458207	RC Dennebrœucq (action 6.20 du PAPI)	104 779,20 €		104 779,20 €		104 779,20 €	
	458208	RC Fléchin Aval (action 6.21 du PAPI)	85 764,00 €		85 764,00 €		85 764,00 €	
	458209	RC Fléchin Amont (action 6.22 du PAPI)	114 372,00 €		114 372,00 €		114 372,00 €	
		Financement par l'AEAP	1 656 079,00 €	300 962,48 €	1 957 041,48 €	- €	1 957 041,48 €	
	458201	RC de la Vallée du Nord (action 6.10 du PAPI)	93 096,20 €		93 096,20 €		93 096,20 €	
	458202	RC des Platiers d'Ere (action 6.11 du PAPI)	871 461,60 €		871 461,60 €		871 461,60 €	
	458203	RC du mont de Mme (action 6.12 du PAPI)	106 255,20 €		106 255,20 €		106 255,20 €	
	458204	RC du Delzins (action 6.14 du PAPI)	136 224,00 €		136 224,00 €		136 224,00 €	
	458205	RC Crecques (action 6.16 du PAPI)	19 621,20 €		19 621,20 €		19 621,20 €	
	458206	RC Crecques (action 6.17 du PAPI)	121 283,20 €		121 283,20 €		121 283,20 €	
	458207	RC Dennebrœucq (action 6.20 du PAPI)	104 779,20 €		104 779,20 €		104 779,20 €	
	458208	RC Fléchin Aval (action 6.21 du PAPI)	85 784,00 €		85 784,00 €		85 784,00 €	
	458209	RC Fléchin Amont (action 6.22 du PAPI)	95 994,20 €		95 994,20 €		95 994,20 €	
	458210	Fin de restauration de la Lys et affluents rive Gauche (PRE)	- €	193 840,27 €	193 840,27 €		193 840,27 €	
	458211	Fin de restauration de la Laquette, de la Lys et leurs affluents (PRE)	- €	127 122,21 €	127 122,21 €		127 122,21 €	
		Opérations déléguées par la CCCA	410 818,00 €		410 818,00 €	154 133,00 €	572 951,00 €	
		Financement par l'EPCI	119 692,20 €		119 692,20 €	77 604,00 €	197 296,20 €	
	458213	RC CCCA Mametz au Comté (action 6.31 du PAPI)	28 159,00 €		28 159,00 €		28 159,00 €	
	458214	RC CCCA Estrée (action 6.35 du PAPI)	91 533,20 €		90 733,20 €		50 733,20 €	
	458218	Fin de restauration et d'entretien de la Lasne (PRE)			- €	22 447,20 €	22 447,20 €	
	458219	Fin de restauration et d'entretien de la Clarence (PRE)				55 296,80 €	55 296,80 €	
		Financement par l'Etat (DREAL)	167 527,20 €		167 527,20 €	- €	167 527,20 €	
	458213	RC CCCA Mametz au Comté (action 6.31 du PAPI)	86 104,80 €		86 104,80 €		86 104,80 €	
	458214	RC CCCA Estrée (action 6.35 du PAPI)	81 422,40 €		81 422,40 €		81 422,40 €	
		Financement par l'AEAP	131 391,00 €		131 391,00 €	75 439,00 €	207 830,00 €	
	458213	RC CCCA Mametz au Comté (action 6.31 du PAPI)	49 969,20 €		49 969,20 €		49 969,20 €	
	458214	RC CCCA Estrée (action 6.35 du PAPI)	81 422,40 €		81 422,40 €		81 422,40 €	
	458218	Fin de restauration et d'entretien de la Lasne (PRE)			- €	21 598,00 €	21 598,00 €	
	458219	Fin de restauration et d'entretien de la Clarence (PRE)				53 841,00 €	53 841,00 €	
		Opérations déléguées par la CCHOM	179 808,00 €		179 808,00 €	- €	179 808,00 €	
		Financement par l'EPCI	35 961,60 €		35 961,60 €		35 961,60 €	
	458215	Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols	35 961,60 €		35 961,60 €		35 961,60 €	
		Financement par l'AEAP	107 884,80 €		107 884,80 €		107 884,80 €	
	458215	Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols	107 884,80 €		107 884,80 €		107 884,80 €	
		Financement par le CD62	35 961,60 €		35 961,60 €		35 961,60 €	
	458215	Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols	35 961,60 €		35 961,60 €		35 961,60 €	
		Opérations déléguées par TERNOIS COM			- €	43 237,20 €	43 237,20 €	
		Financement par l'EPCI			- €	31 724,40 €	31 724,40 €	
	458220	Fin de restauration de la Lys et affluents rive Gauche (PRE)				31 724,40 €	31 724,40 €	
		Financement par l'AEAP				11 512,80 €	11 512,80 €	
	458220	Fin de restauration de la Lys et affluents rive Gauche (PRE)				11 512,80 €	11 512,80 €	
		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 628 735,99 €	745 179,90 €	7 373 918,43 €	681 725,00 €	8 055 641,57 €	1 002 0[illegible] €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	NATURE	INTITULE	BP 2020	Nouvelle insc	DM 1	Nouvelle insc	BS 2020	Crédits consommés au 31/12/20
001		SOLDE D'EXECUTION REPORTE						
040		OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS				121 482,59 €	7 126,72 €	121 482,59 €
	1391	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat				121 482,59 €	7 125,77 €	121 412,53 €
041		OPERATIONS PATRIMONIALES		205 474,00 €	205 474,00 €		205 474,00 €	
13	1391	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat	112 221,76 €	7 125,72 €	120 658,52 €		120 658,52 €	
		TOTAL 13	313 781,76 €	7 125,77 €	120 658,52 €		120 658,52 €	- €
16		EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
	1641	Emprunt	79 977,06 €		79 977,06 €		79 977,06 €	79 977,06 €
		TOTAL 16	79 977,06 €		79 977,06 €		79 977,06 €	79 977,06 €
20		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	2031	Frais d'études	622 408,65 €		622 408,65 €	437 220,11 €	1 059 628,76 €	221 633,76 €
		SAGE - Concept Agences	210 000,00 €		210 000,00 €	50 000,00 €	260 000,00 €	
		PAPI	217 778,65 €		217 738,65 €	287 227,71 €	504 966,35 €	
		Actualisation des études (Lys, Laquette, Lys, Melde)	194 670,00 €		194 670,00 €	100 000,00 €	294 670,00 €	
	204151	Subventions d'équipement aux communes et EPCI						
	2051	Concessions et droits similaires	56 904,00 €		56 904,00 €		56 904,00 €	4 927,43 €
		[illegible]	16 000,00 €		16 000,00 €		16 000,00 €	
		[illegible]	6 000,00 €		6 000,00 €		6 000,00 €	
		[illegible]	10 000,00 €		10 000,00 €		10 000,00 €	
		TOTAL 20	679 312,65 €		695 312,65 €	437 220,11 €	1 132 532,76 €	226 197,19 €
21		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- €		- €		- €	
	21538	Autres réseaux	516 864,00 €		516 864,00 €		516 864,00 €	
		Construction [illegible]	176 084,00 €		176 084,00 €		176 084,00 €	
		[illegible]	90 000,00 €		90 000,00 €		90 000,00 €	
		[illegible]	230 780,00 €		230 780,00 €		230 780,00 €	
	2188	Instrumentation / télégestion / outillage et matériel technique	191 507,72 €		191 507,72 €	20 000,00 €	211 507,72 €	720,00 €
		[illegible]	10 000,00 €		10 000,00 €		10 000,00 €	
		[illegible]	101 507,72 €		101 507,72 €		101 507,72 €	
		[illegible]	80 000,00 €		80 000,00 €	20 000,00 €	100 000,00 €	
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 000,00 €		10 000,00 €	10 000,00 €	20 000,00 €	18 420,58 €
	2184	Mobilier	3 000,00 €		3 000,00 €		3 000,00 €	
	2188	Extension du parc de stations	90 000,00 €		90 000,00 €	10 000,00 €	100 000,00 €	
		TOTAL 21	811 372,52 €		811 372,52 €	30 000,00 €	851 372,52 €	51 489,20 €
458		Opérations d'investissement sous mandat	4 928 849,00 €	451 578,73 €	5 379 921,73 €	197 320,00 €	5 577 391,93 €	215 318,25 €
		Opérations déléguées par la CAPSO	4 329 717,00 €	451 578,73 €	4 781 295,73 €	- €	4 781 295,73 €	196 260,00 €
	458101	RC de la Vallée du Nord (action 6.10 du PAPI)	232 716,00 €		232 716,00 €		232 716,00 €	20 345,00 €
	458102	RC des Platiers d'Ere (action 6.11 du PAPI)	2 129 654,00 €		2 129 654,00 €		2 129 654,00 €	17 957,00 €
	458103	RC du mont de Mme (action 6.12 du PAPI)	256 913,60 €		256 913,60 €		256 913,60 €	17 545,00 €
	458104	RC du Delzins (action 6.14 du PAPI)	340 560,40 €		340 560,40 €		340 560,40 €	9 991,00 €
	458105	RC Crecques (action 6.16 du PAPI)	122 655,00 €		122 655,00 €		122 655,00 €	
	458106	RC Crecques (action 6.17 du PAPI)	425 700,00 €		425 700,00 €		425 700,00 €	7 471,00 €
	458107	RC Dennebrœucq (action 6.20 du PAPI)	251 948,00 €		251 948,00 €		251 948,00 €	33 175,00 €
	458108	RC Fléchin Aval (action 6.21 du PAPI)	214 410,00 €		214 410,00 €		214 410,00 €	2 041,00 €
	458109	RC Fléchin Amont (action 6.22 du PAPI)	255 929,00 €		255 929,00 €		255 929,00 €	2 041,00 €
	458110	Fin de restauration de la Lys et affluents rive Gauche (PRE)	- €	263 219,00 €	263 219,00 €	- €	263 219,00 €	38 244,00 €
	458111	Fin de restauration de la Laquette, de la Lys et leurs affluents (PRE)	- €	188 359,65 €	188 359,65 €	- €	188 359,65 €	
		Opérations déléguées par la CCCA	410 818,00 €		410 818,00 €	154 133,00 €	572 951,00 €	31 040,00 €
	458113	RC CCCA Mametz au Comté (action 6.31 du PAPI)	215 262,00 €		215 262,00 €		215 262,00 €	4 428,00 €
	458114	RC CCCA Estrée (action 6.35 du PAPI)	203 556,00 €		203 556,00 €		203 556,00 €	32 412,00 €
	458118	Fin de restauration et d'entretien de la Lasne (PRE)			- €	45 015,20 €	45 015,20 €	
	458119	Fin de restauration et d'entretien de la Clarence (PRE)			- €	109 097,80 €	109 097,80 €	
		Opérations déléguées par la CCHOM	179 808,00 €		179 808,00 €	- €	179 808,00 €	59 168,25 €
	458115	Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols	179 808,00 €		179 808,00 €		179 808,00 €	59 168,25 €
		Opérations déléguées par TERNOIS COM			- €	43 237,20 €	43 237,20 €	
	458120	Fin de restauration de la Lys et affluents rive Gauche (PRE)			- €	43 237,20 €	43 237,20 €	
		TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 628 736,99 €	745 178,50 €	7 373 916,49 €	759 069,94 €	8 055 641,57 €	717 521,91 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - Récapitulatif

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			1 815 264,35 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT			1 002 035,35 €
TOTAL RECETTES			2 817 504,60 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			1 182 815,38 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			717 521,81 €
TOTAL DEPENSES			1 900 337,19 €

CA 2020

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	NATURE	INTITULE	BP 2020	Nouvelle insc	DM1	Nouvelle insc	BS 2020	Crédits consommés au 31/12/20
64	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	500,00 €		500,00 €		500,00 €	
		TOTAL 64	500,00 €		500,00 €	- €	500,00 €	
74	74718	Participations de l'Etat	293 378,31 €		293 378,31 €		293 378,31 €	63 833,30 €
	74718	Participations des communes	- €		- €		- €	
	74751	Participations des groupements de collectivités	972 331,55 €		972 331,55 €		972 331,55 €	932 413,66 €
	7478	Participations Agence de l'Eau	318 612,78 €		318 612,78 €		318 612,76 €	161 448,61 €
		TOTAL 74	1 784 322,64 €		1 784 322,64 €	- €	1 784 322,64 €	1 162 695,57 €
75		Autres produits d'activité	100,00 €		100,00 €		100,00 €	1,73 €
	758	Produits divers de gestion courante	100,00 €		100,00 €		100,00 €	1,73 €
		TOTAL 75	100,00 €		100,00 €	- €	100,00 €	1,73 €
77	773	Mandats annulés (émis sur exercices antérieurs)	- €		- €		- €	320,00 €
	771	[illegible]						[illegible]
	7761	[illegible]						[illegible]
	777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	113 731,76 €	7 126,77 €	120 858,53 €		120 858,53 €	120 858,53 €
	7788	Produits exceptionnels divers	- €		- €		- €	
042	777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	- €		- €	7 126,77 €	7 126,77 €	
		TOTAL 77	113 731,76 €	7 126,77 €	120 858,53 €	7 126,77 €	127 985,30 €	132 572,53 €
002		Résultat Fonctionnement reporté			- €	520 196,47 €	520 196,47 €	520 196,47 €
		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 898 654,40 €	7 126,77 €	1 905 781,17 €	527 323,24 €	2 433 104,41 €	1 815 466,30 €

CA 2020

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	NATURE	INTITULE	BP 2020	Nouvelle insc	DM1	Nouvelle insc	BS 2020	Crédits consommés au 31/12/20
60	60611	Eau						
	60612	Electricité	1 500,00 €		1 500,00 €		1 500,00 €	1 259,29 €
	60622	Carburant	8 500,00 €		8 500,00 €		8 500,00 €	5 112,00 €
	60623	Alimentation	1 000,00 €		1 000,00 €		1 000,00 €	
	60631	Fournitures d'entretien	100,00 €		100,00 €	100,00 €	200,00 €	
	60632	Fournitures de petit équipement (dont repères de crue)	14 000,00 €		14 000,00 €		14 000,00 €	2 156,73 €
	60636	Vêtements de travail	1 000,00 €		1 000,00 €		1 000,00 €	513,10 €
	6064	Fournitures administratives	4 000,00 €		4 000,00 €		4 000,00 €	456,10 €
	6068	Autres matières et fournitures	500,00 €		500,00 €	1 000,00 €	1 500,00 €	978,20 €
		TOTAL 60	30 600,00 €		30 600,00 €	1 100,00 €	31 700,00 €	10 482,30 €
61	611	Contrat de prestations de services	522 340,55 €		522 340,55 €	464 447,03 €	986 787,58 €	68 838,00 €
		Contrat de collecte du courrier	1 500,00 €		1 500,00 €		1 500,00 €	
		Actions PAPI (PAPI 3 et PAPI d'intention)	292 833,31 €		292 833,31 €	354 447,03 €	647 280,34 €	
		Etude fossés Bas Pays	9 000,00 €		9 000,00 €		9 000,00 €	
		Convention Chambre d'Agriculture	16 600,00 €		16 600,00 €		16 600,00 €	
		Convention USAN Entretien de la forêt de Mappe	10 907,24 €		10 907,24 €		10 907,24 €	
		Conception et diffusion SAGE	15 000,00 €		15 000,00 €		15 000,00 €	
		Projet de communication - contenus et diffusion	100 000,00 €		100 000,00 €		100 000,00 €	
		Frais d'études ponctuelles	40 000,00 €		40 000,00 €	100 000,00 €	140 000,00 €	
		Développement outil de consultation données hydrométriques	32 000,00 €		32 000,00 €	10 000,00 €	42 000,00 €	
		Vérification électrique stations de mesure	2 500,00 €		2 500,00 €		2 500,00 €	
	6132	Locations immobilières	25 000,00 €		25 000,00 €		25 000,00 €	17 773,80 €
	6135	Locations mobilières	27 000,00 €		27 000,00 €		27 000,00 €	26 351,62 €
		Véhicules	15 000,00 €		15 000,00 €		15 000,00 €	
		Photocopieur	12 000,00 €		12 000,00 €		12 000,00 €	
	61551	Entretien matériel roulant	15 000,00 €		15 000,00 €		15 000,00 €	1 095,27 €
	61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00 €		2 000,00 €		2 000,00 €	
	616	Primes d'assurance	5 000,00 €		5 000,00 €		5 000,00 €	3 167,42 €
	617	[illegible]						130 391,56 €
	6182	Documentation générale	1 000,00 €		1 000,00 €	2 000,00 €	3 000,00 €	2 119,25 €
	6184	Versement à des organismes de formation	24 000,00 €		24 000,00 €		24 000,00 €	4 301,00 €
	6188	Autres frais divers	10 000,00 €		10 000,00 €		10 000,00 €	2 801,50 €
	6156	Maintenance	22 500,00 €		22 500,00 €	12 000,00 €	34 500,00 €	29 200,24 €
		Maintenance logiciels	5 000,00 €		5 000,00 €	5 000,00 €	10 000,00 €	
		Maintenance SIG	2 500,00 €		2 500,00 €	1 000,00 €	3 500,00 €	
		Maintenance des unités hydrométriques	10 000,00 €		10 000,00 €	5 000,00 €	15 000,00 €	
		Maintenance informatique	5 000,00 €		5 000,00 €	1 000,00 €	6 000,00 €	
		TOTAL 61	653 840,55 €	- €	653 840,55 €	476 447,03 €	1 132 287,58 €	288 519,69 €
62	6225	Indemnité au comptable et aux régisseurs	1 000,00 €		1 000,00 €		1 000,00 €	201,00 €
	6227	Frais d'actes et contentieux	15 000,00 €		15 000,00 €		15 000,00 €	
	6231	Annonces et insertions	5 000,00 €		5 000,00 €		5 000,00 €	
	6236	Catalogues et imprimés	500,00 €		500,00 €		500,00 €	18,22 €
	6237	Communication	1 000,00 €		1 000,00 €	5 000,00 €	6 000,00 €	2 801,60 €
	6251	Frais de déplacements	5 000,00 €		5 000,00 €		5 000,00 €	1 602,30 €
	6256	Frais de mission	6 000,00 €		9 000,00 €		5 000,00 €	1 400,97 €
	6257	Frais de réception	3 000,00 €		3 000,00 €		3 000,00 €	522,55 €
	6261	Frais d'affranchissement	8 000,00 €		8 000,00 €		6 000,00 €	3 576,49 €
	6262	Frais de télécommunication	8 000,00 €		8 000,00 €	5 000,00 €	13 000,00 €	11 170,17 €
	6281		- €		- €		- €	500,00 €
	6281	Adhésion au CEFRI	1 500,00 €		1 500,00 €		1 500,00 €	
	6281	Adhésion au FNCCR	- €		- €		- €	
	6281	Adhésion au ONAS	2 277,00 €		2 277,00 €		2 277,00 €	
	62848	Redevances pour autres prestations de services	- €		- €		- €	
	6288	Autres frais divers	500,00 €		500,00 €		500,00 €	
		TOTAL 62	55 777,00 €		55 777,00 €	10 000,00 €	65 777,00 €	21 201,30 €
63	6332	Cotisations versées au FNAL	630,00 €		630,00 €		630,00 €	260,98 €
	6336	Cotisations au CNFPT et CDG	7 560,00 €		7 560,00 €		7 560,00 €	5 514,99 €
	6338	Autres impôts, taxes, versements assimilés sur salaires	1 260,00 €		1 260,00 €		1 260,00 €	690,42 €
	6355	Taxes et impôts sur véhicules	- €		- €		- €	
		TOTAL 63	9 450,00 €		9 450,00 €		9 450,00 €	6 692,39 €
64	64111	Rémunération personnel titulaire	226 800,00 €		226 800,00 €		226 800,00 €	105 194,88 €
	64112	Indemnité de résidence, supplément familial	8 190,00 €		8 190,00 €		8 190,00 €	7 240,41 €
	64118	Autres indemnités	160 650,00 €		160 650,00 €		160 650,00 €	109 780,42 €
	64131	Rémunérations	75 600,00 €		75 600,00 €		75 600,00 €	75 727,71 €
	64178	[illegible]						[illegible]
	6417	Rémunérations des apprentis	- €		- €		- €	
	6451	Cotisations URSSAF	63 000,00 €		63 000,00 €		63 000,00 €	57 209,63 €
	6453	Cotisations aux caisses de retraite	63 630,00 €		63 630,00 €		63 630,00 €	61 456,40 €
	6454	Cotisations ASSEDIC	1 260,00 €		1 260,00 €		1 260,00 €	
	6455	Cotisations assurance du personnel	10 710,00 €		10 710,00 €		10 710,00 €	4 574,93 €
	6456	Versement au FNC du supplément familial	1 260,00 €		1 260,00 €		1 260,00 €	
	6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	- €		- €		- €	
	6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	3 760,00 €		3 760,00 €		3 760,00 €	2 120,00 €
	6475	Médecine du travail, pharmacie	1 690,00 €		1 690,00 €	2 000,00 €	3 690,00 €	1 582,40 €
	64832	Cotisations au FCCPA	- €		- €		- €	
		TOTAL 64	616 770,00 €		616 770,00 €	2 000,00 €	618 770,00 €	514 584,15 €
65	651	Redevances pour concessions, brevets...	- €		- €		- €	
	6532	Frais de mission des élus	- €		- €		- €	
	654	Pertes sur créances irrécouvrables	- €		- €		- €	
	658	Charges diverses de gestion courante	500,00 €		500,00 €		500,00 €	0,71 €
		TOTAL 65	500,00 €		500,00 €		500,00 €	0,71 €
66	66111	Intérêts des emprunts	7 062,34 €		7 062,34 €		7 062,34 €	7 062,34 €
	66112	Intérêts courus non échus (ICNE)	139,65 €					-59,00
		661121	89,45 €					
		661122	50,20 €			139,65	279,30	
	5615	Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs	- €		- €		- €	
	668	Autres charges financières	500,00 €		500,00 €		500,00 €	
		TOTAL 66	7 701,99 €		7 562,34 €	139,65 €	7 841,64 €	7 003,34 €
67	6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	500,00 €		500,00 €		500,00 €	
	673	Titres annulés (exercices antérieurs)	- €		- €	28 845,60 €	28 845,60 €	
	675	[illegible]						
	678	Autres charges exceptionnelles (indemnités dégâts aux cultures)	500,00 €		500,00 €		500,00 €	[illegible]
		TOTAL 67	1 000,00 €		1 000,00 €	28 845,60 €	29 845,60 €	11 302,08 €
68	6811	Dotation aux amortissements	420 533,75 €		420 533,75 €		420 533,75 €	403 048,39 €
		TOTAL 68	420 533,75 €		420 533,75 €		420 533,75 €	403 048,39 €
73	7311	Taxe foncière	- €		- €		- €	
		TOTAL 73	- €		- €		- €	
22	022	Dépenses imprévues	- €		- €		- €	
		TOTAL 022	- €		- €		- €	
23	023	Virement à la section d'investissement	102 481,11 €	7 126,77 €	109 607,88 €	6 790,96 €	116 398,84 €	
		TOTAL 023	102 481,11 €	7 126,77 €	109 607,88 €	6 790,96 €	116 398,84 €	
		TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 898 654,40 €	7 126,77 €	1 905 641,52 €	527 323,24 €	2 433 104,41 €	1 262 912,58 €